



Étape 1. Renseignement sur l'élève (en caractères d'imprimerie)

Nom			Prénom		Nom préféré	
Date de naissance	Année	Mois	Jour	N° de carte Santé Ontario	École	
Nom du parent ou du tuteur				Lien avec l'élève		Nom de l'enseignant(e)
Numéro de tél. du parent ou du tuteur (le jour)				Autre numéro de téléphone		Année d'études

Étape 2. Antécédents de santé de l'élève (Cochez OUI ou NON)Si « oui », expliquez

L'élève présente-t-il/elle l'une des allergies suivantes (levure, alun, latex, protéine de l'anatoxine diphtérique ou de l'anatoxine tétanique)?	☐ Oui ☐ Non	
L'élève a-t-il/elle déjà eu une réaction grave à un vaccin dans le passé ou des antécédents d'évanouissement?	☐ Oui ☐ Non	
L'élève a-t-il/elle un système immunitaire affaibli ou prend-il/elle un médicament qui augmente le risque d'infection (p. ex. des corticostéroïdes)?	☐ Oui ☐ Non	
L'élève souffre-t-il/elle d'un trouble de saignement?	☐ Oui ☐ Non	
L'élève a-t-il/elle un problème de santé dont nous devrions être au courant?	☐ Oui ☐ Non	

L'élève a déjà reçu l'un des vaccins suivants :

Vaccin conjugué contre les méningocoques ACYW-135 Remarque : Le vaccin Men-C-C reçu à 12 mois est différent du vaccin Men-C-ACYW-135.	☐ Oui ☐ Non	Date:
Vaccin contre l'hépatite B	☐ Oui ☐ Non	Date(s):
Vaccin contre le virus du papillome humain	☐ Oui ☐ Non	Date(s):

Étape 3. Consentement à la vaccination (Cochez OUI ou NON)

Vaccin contre les méningocoques ACYW-135 *obligatoire pour fréquenter l'école				Pour les initiales du bureau de santé uniquement	
☐ Oui	J'autorise le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka à administrer une dose du vaccin contre les méningocoques ACYW-135.	☐ Non	NE PAS administrer le vaccin contre les méningocoques ACYW-135.	Dose 1	
Vaccin contre l'hépatite B				Pour les initiales du bureau de santé uniquement	
☐ Oui	J'autorise le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka à administrer deux doses du vaccin contre l'hépatite B.	☐ Non	NE PAS administrer le vaccin contre l'hépatite B.	Dose 1	Dose 2
Vaccin contre le virus du papillome humain				Pour les initiales du bureau de santé uniquement	
☐ Oui	J'autorise le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka à administrer deux doses du vaccin contre le VPH (VPH9).	☐ Non	NE PAS administrer le vaccin contre le VPH (VPH9).	Dose 1	Dose 2

Étape 4. Signature du parent ou du tuteur légal/de l'élève

Ce consentement est valide pour deux ans. Je comprends que je peux le retirer en tout temps ainsi que poser des questions en appelant le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka au 705 721-7520.

Ces renseignements sont recueillis aux termes de la Loi sur la protection et la promotion de la santé, L.R.O. 1990, chap. H.7 et seront conservés, utilisés, divulgués et éliminés conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. M. 56, à la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé, L.O. 2004, chap. 3 ainsi qu'à toutes les mesures législatives et à tous les règlements fédéraux et gouvernementaux applicables qui régissent la collecte, la conservation, l'utilisation, la divulgation et l'élimination des renseignements. Ces renseignements pourraient être communiqués à d'autres fournisseurs de soins de santé.

X

Signature du parent ou du tuteur légal

Date: aaaa/mm/jj

X

Initiales de l'élève

Date: aaaa/mm/jj

À remplir par l'élève à l'école le jour de la séance de vaccination (Séance 1) :	To be completed by the student at school on the day of the clinic (Séance 2) :
Initiales de l'élève _____ Date _____ aaaa/mm/jj	Initiales de l'élève S2 _____ Date _____ aaaa/mm/jj

PUBLIC HEALTH USE ONLY – Telephone Parental Awareness				
Obtained from:	Phone number called:	Hep B	☐ Yes	☐ No
Relationship to student:	Date called:	HPV	☐ Yes	☐ No
Nurse Signature:	Time:	Men ACYW-135	☐ Yes	☐ No

VEUILLEZ RETOURNER LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DÛMENT REMPLI À L'ÉCOLE.

Vaccin contre l'hépatite B

Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B (HB) est une infection du foie causée par le virus de l'hépatite B. Le virus peut causer des dommages au foie, ou une inflammation ou le cancer du foie. Il n'y a malheureusement pas de traitement pour guérir l'hépatite B.

Comment l'hépatite B se transmet-elle?

- Le virus se transmet par le contact avec le sang ou les liquides organiques d'une personne infectée.
- Le virus peut survivre jusqu'à une semaine sur des objets comme les rasoirs ou les brosses à dents.
- De nombreuses personnes atteintes d'hépatite B ne savent pas qu'elles sont infectées par le virus et peuvent le transmettre à d'autres personnes.

Comment puis-je me protéger contre le virus de l'hépatite B?

- Faites-vous vacciner.
- Pratiquez l'abstinence sexuelle, ce qui signifie ne participer à aucune activité sexuelle avec une autre personne (éviter **tout** type de contact génital intime).
- Si vous envisagez d'être sexuellement actif, il existe des façons de vous protéger contre l'hépatite B. Parlez à vos parents, à votre fournisseur de soins de santé ou visitez le www.simcoemuskokahealth.org pour obtenir plus de renseignements.
- Assurez-vous que des outils stérilisés sont utilisés pour le tatouage ou le perçage corporel.
- Ne partagez pas les rasoirs, les brosses à dents ou d'autres articles de soins personnels.

Quels sont les avantages du vaccin contre l'hépatite B?

- Si toutes les doses sont reçues, la protection contre l'hépatite B est supérieure à 95 %. Cette protection dure au moins 15 ans chez la plupart des personnes.

Ce vaccin n'est gratuit et financé que jusqu'à la fin de la 8e année.

Vaccin conjugué contre les méningocoques ACYW

Qu'est-ce que la méningite?

La méningite est une infection du liquide qui entoure le cerveau et la moelle épinière. Elle peut être causée par divers virus ou bactéries. *Neisseria meningitidis* est l'une des bactéries qui cause la méningite bactérienne. Le vaccin Menactra® protège contre quatre différents types de ces bactéries.

Comment la méningite se transmet-elle?

- Elle se transmet par la proximité ou le contact direct avec une personne infectée (baisers, toux ou partage de nourriture, de boissons et d'instruments de musique, entre autres).
- Les gens peuvent porter la bactérie méningocoque dans leur gorge ou leur nez sans être malades.
- Cela peut causer des lésions cérébrales, voire la mort, en seulement quelques heures.

Comment puis-je me protéger contre la bactérie méningocoque?

- Faites-vous vacciner.
- Ne partagez pas la nourriture, les boissons ou les ustensiles.

Quel est l'avantage de recevoir le vaccin contre les méningocoques?

- Lorsque vous étiez bébé, vous avez probablement reçu un vaccin contre la méningococcie (p. ex. Menjugate®) qui protège contre **une seule** souche de bactérie.
- Le vaccin contre les méningocoques administré en 7e année protège contre **quatre** souches de bactérie.
- Il protège de 80 % à 85 % des adolescents contre la maladie causée par ces quatre souches.



Vaccin contre le virus du papillome humain

Qu'est-ce que le virus du papillome humain (VPH)?

Le VPH, ou virus du papillome humain, peut causer divers types de cancers (bouche et gorge, col de l'utérus, anus, parties génitales) ainsi que des verrues génitales. **Le vaccin contre le VPH est destiné à tous, indépendamment du genre.**

Comment puis-je me protéger contre le VPH?

- Faites-vous vacciner.
- Pratiquez l'abstinence sexuelle, ce qui signifie ne participer à aucune activité sexuelle avec une autre personne (c'est-à-dire éviter **tout** type de contact génital intime).
- Si vous envisagez d'être sexuellement actif, il existe des façons de vous protéger contre le VPH. Parlez à vos parents, à votre fournisseur de soins de santé ou visitez le www.simcoemuskokahealth.org pour obtenir plus de renseignements.
- Continuez de subir des examens de dépistage du cancer conformément aux recommandations de votre fournisseur de soins de santé.

Quels sont les avantages du vaccin contre le VPH?

- Les recherches ont révélé que le vaccin contre le VPH peut prévenir la plupart des cas de cancer du col de l'utérus si toutes les doses sont administrées avant qu'une personne devienne sexuellement active.
- Il est aussi efficace pour prévenir certains autres cancers comme le cancer du pénis chez les hommes et le cancer de l'anus et de la gorge chez les femmes et les hommes. Le vaccin contre le VPH prévient aussi les verrues génitales.

Réactions courantes après la vaccination	Réactions moins courantes après la vaccination	Réactions très rares après la vaccination
Rougeurs, douleur ou enflure au point d'injection	Fatigue, maux de tête ou légère fièvre	Réaction allergique grave (difficulté à respirer, enflure du visage ou de la bouche, urticaire)* *Le personnel infirmier a la formation nécessaire pour traiter les réactions allergiques graves.